



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanep.eu

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 StephanePeu

 Stéphane Peu

 stephanep.eu

 stephanep.eu



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« **Accueil de femmes enceintes** sans domicile à la maternité de l'hôpital Delafontaine » »

Monsieur le député Stéphane PEU alerte Monsieur le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement sur la situation très inquiétante de la maternité Angélique du Coudray de l'Hôpital Delafontaine à Saint-Denis, dans sa circonscription.

En effet, depuis fin juin, la maternité fait face à un afflux inédit et conséquent de patientes sans domicile contraintes d'occuper durant la grossesse ou avec leurs nouveau-nés des lits de suites de couches et de grossesses à hauts risques faute de solution d'hébergement. Ainsi, certains jours, ce sont près de 20 lits occupés indument pour des durées pouvant atteindre 70 nuitées.

Dans une maternité où 18 lits sont fermés depuis novembre 2021 faute de sages-femmes (plus d'un tiers des postes sont vacants), ces occupations viennent perturber gravement son fonctionnement : des réorientations en urgence sont effectuées dans d'autres maternité par manque de lit, des délais d'attente anormaux sont imposés dans l'hypothétique libération d'une chambre, des prises en charge sont retardées, le personnel soignant est soumis à un épuisement physique et moral conséquent,

Ce phénomène prend aujourd'hui une ampleur très inquiétante et appelle une mobilisation des services de l'Etat rapide pour permettre à ces femmes de disposer d'un toit et à la maternité de retrouver un fonctionnement normal.

La direction de l'hôpital qui pouvait jusqu'à la fin du printemps dernier compter sur la mise à disposition par l'Etat de capacités d'hébergement sur le site de l'hôpital de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne a indiqué à Monsieur le député regretter qu'elles aient été fermées au début de l'été sans qu'une alternative soit proposée.

Monsieur le député souhaite donc connaître les mesures que Monsieur le ministre du logement entend prendre pour que les maternités, et en particulier à celle située à Saint-Denis, ne soient pas contraintes de garder des patientes par manque de solution d'hébergement.